



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



SDC-Gender Equality Network

RÉSEAU DE LA DDC POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES **LETTRE D'INFORMATION**

N° 3, novembre 2015



Egalité des sexes et financement du développement durable

EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans mon dernier éditorial, j'attirais votre attention sur les grands rendez-vous qui s'annonçaient pour la communauté internationale or, moins de quatre mois plus tard, celle-ci a adopté les nouveaux cadres conçus pour nous guider ces quinze prochaines années : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement durable. La thématique de l'égalité entre hommes et femmes est fermement ancrée dans ces nouveaux documents fondateurs – il semble donc que 2015 soit une bonne année. Néanmoins, un autre événement important va avoir lieu prochainement, à savoir la conférence sur le climat (la fameuse COP21), qui se tien-



dra à Paris en décembre, et qui donnera à la communauté internationale l'occasion de réaffirmer son engagement en faveur de l'égalité hommes-femmes. Reste maintenant à transposer cet engagement dans la pratique et à agir concrètement – un enjeu majeur, nous en sommes tous conscients. Que signifie le nouveau programme mondial pour notre travail, à l'échelle mondiale mais aussi nationale ? Cette question nous servira de fil conducteur pour l'année à venir. Ce numéro de notre lettre d'information aborde pour la première fois la question de l'égalité de genre dans le financement du développement durable. Dans son article de la rubrique « Point fort », Zohra Khan, ONU Femmes, présente le *Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement transformateur de l'égalité des sexes*, qui a été approuvé par un certain nombre d'Etats membres, dont la Suisse. Lors d'une séance publique organisée à la DDC, nous avons initié une réflexion sur le sens de ces engagements pour notre pays, tant dans le cadre de la coopération au développement que sur le plan intérieur. Enfin, la discussion en ligne que nous avons conduite en collaboration avec le réseau Démocratisation, décentralisation et gouvernance locale (Democratization, Decentralization and Local Governance Network – DDLGN) sur le thème « Genre et taxation » a donné lieu à des échanges fructueux, nous permettant d'évaluer le bien-fondé de l'intégration de la dimension de genre dans les régimes fiscaux ainsi que sa mise en pratique dans notre travail opérationnel. Nous allons poursuivre notre réflexion et je vous invite à nous accompagner dans cette démarche !

Pour conclure cet éditorial, je tiens à vous présenter notre nouvelle collègue : Sarah Koch vient tout juste de passer son stage diplomatique et nous a rejoints au mois d'août. Elle apporte un précieux renfort à notre équipe Genre et nous lui souhaitons la bienvenue !

Ursula Keller, point focal Genre à la DDC

TABLE DES MATIÈRES

Point fort	3
Nouvelles du point focal Genre et de la centrale	5
Nouvelles des membres des bureaux de coopération	9
Publications et liens	11

Financement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes : qu'avons-nous obtenu à Addis-Abeba ?

Lakshmi Puri et Zohra Khan, ONU Femmes

La troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FdD), qui a abouti à l'adoption du [Programme d'action d'Addis-Abeba](#) (PAAA), est la première d'une série de conventions résolument novatrices car visant à fixer et à financer un programme universel de transformation en matière de développement durable et de coopération internationale au développement jusqu'en 2030. Venant compléter le plan qui vient tout juste d'être arrêté au titre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), elle reflète une volonté plus forte que jamais d'éradiquer la pauvreté, de promouvoir la prospérité, de garantir le respect universel des droits de l'homme et d'assurer la viabilité de la planète.

Le PAAA exprime aussi la ferme résolution de faire de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (gender equality and women's empowerment – GEWE) une réalité, en identifiant les aspects du développement national et international qui relèvent de la politique financière et qui doivent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable pour les quinze prochaines années, en accord avec l'Agenda 2030, dont il fait officiellement « partie intégrante ». Il y est en effet précisé que le PAAA « renforce et complète les moyens prévus par le programme pour atteindre les buts fixés, tout en facilitant leur mise en contexte ».

Bon nombre d'experts en développement et d'organisations de la société civile considèrent que le PAAA n'affiche pas un niveau d'engagement et d'ambition suffisant sur des aspects cruciaux du cadre global de financement du développement durable à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne les sources nouvelles et complémentaires de financement, l'aide publique au développement (APD) et le financement public international ou encore la transformation et la restructuration de l'architecture financière et économique internationale. Les critiques visent également les « multi-partenariats » et le fait que, pour la mobilisation des ressources, le programme fait encore une trop large place aux institutions de financement multilatéral et au secteur privé en ne mettant pas suffisamment l'accent sur le rôle et la responsabilité de l'Etat. Les organisations de femmes estiment pour leur part que le PAAA omet d'aborder les problématiques de nature systémique et ne crée pas les conditions requises pour garantir le respect, la protection et l'exercice des droits des femmes (pour une analyse du PAAA sous l'angle de la problématique hommes-femmes, se reporter également à l'article d'Esther May, membre du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes, à la rubrique « Nouvelles du point focal Genre et de la centrale »).

Il n'en demeure pas moins que, dans l'optique de la mise en place d'un « cadre global pour le financement du développement durable jusqu'en 2030 », le PAAA est un pacte global constituant un référentiel majeur pour promouvoir l'égalité des genres ainsi que l'autonomisation et les droits humains des femmes. Il fait de ces enjeux une priorité manifeste, tant en raison de leur valeur intrinsèque que de leur contribution essentielle au processus de développement durable, avec des références explicites à plusieurs reprises ainsi que des paragraphes qui leur sont entièrement consacrés. Le paragraphe 6, en particulier, constitue un véritable pivot pour la mise en application des engagements en matière d'égalité hommes-femmes. De plus, le PAAA reconnaît que la réalisation des objectifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation et de droits des femmes est indispensable pour assurer une croissance économique inclusive et équitable ainsi qu'un développement durable, soulignant ainsi la nécessité de privilégier les investissements dans ce domaine. Il s'accompagne d'engagements déterminants en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, et notamment :

- **La nécessité d'intégrer systématiquement la dimension de genre** au moyen d'actions et d'investissements ciblés ainsi que dans la formulation et la mise en œuvre de toutes les stratégies politiques dans les domaines financier, économique, environnemental et social ;

- **La détermination à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** sur la base de programmes politiques solides, d'une législation exécutoire et d'initiatives porteuses de changement, en œuvrant à tous les niveaux : mondial, régional, national et local ;
- **Le réengagement à garantir aux femmes l'égalité des droits et des possibilités d'accès et de participation à l'économie, y compris à des postes stratégiques**, qui est une avancée majeure entérinée dans ce document final car le secteur financier accuse tout particulièrement un déficit de représentation féminine et a même parfois joué un rôle moteur dans la perpétuation de la discrimination sexiste ;
- **L'engagement à éliminer la violence et la discrimination basées sur le genre**, et donc à donner la priorité aux mesures de financement et de mobilisation de ressources au profit de la prévention des violences faites aux femmes, tout en veillant à la fourniture de services multisectoriels aux victimes et rescapées de violences ainsi qu'à la mise en application de la législation en vigueur dans ce domaine par une affectation de moyens appropriés.

Le PAAA souligne également la nécessité de créer un système économique mondial équitable, ne laissant aucun pays ni citoyen au bord de la route, et reconnaît que les femmes, bien que représentant la moitié de la population mondiale, sont encore exclues de la sphère économique en général, et de ses postes à responsabilité en particulier. Pendant tout le processus de définition du FdD, ONU Femmes a plaidé pour la mise en place et la promotion d'un **financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes**. Ce concept part du principe que, dans ces deux domaines, le progrès a été freiné par un manque chronique et caractérisé d'investissements dans des programmes conçus pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles et pour promouvoir une plus grande égalité entre les sexes. Le financement transformateur passe donc par des investissements beaucoup plus élevés, ciblés et durables en faveur d'actions engagées pour favoriser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, tant en termes d'échelle et de portée que de qualité, tout en faisant appel à toutes les sources, à tous les niveaux, avec une approche intégrée de l'égalité hommes-femmes spécifiquement axée sur les secteurs clés. Les domaines qui nécessitent plus particulièrement un financement transformateur sont ceux visés par l'Objectif de développement durable (ODD) 5 ainsi que d'autres cibles ODD tenant compte du genre, en conjonction avec les engagements déjà existants en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

L'appel en faveur d'un financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes a obtenu un solide soutien, qui a atteint son apogée à Addis-Abeba, lors du lancement du [Addis Ababa Action Plan on Transformative Financing for Gender Equality and Women's Empowerment](#) (en anglais / Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes), lequel invite tous les acteurs à mettre en œuvre une politique de transformation et des mesures de financement pour soutenir les actions visant à accélérer le processus d'exécution des obligations prévues par la Déclaration de Beijing et le Programme d'action, tout en les enjoignant à souscrire de nouveaux engagements au titre du Programme 2030. Misant notamment sur l'imposition progressive, le calcul des coûts des plans d'action en faveur de l'égalité des genres et l'affectation de ressources appropriées, les investissements dans les infrastructures sociales et les services essentiels, la création d'un environnement propice à l'émancipation économique des femmes et la mise en place de capacités statistiques nationales pour la collecte de données, ce plan d'action doit avant tout permettre de pleinement concrétiser la volonté, exprimée dans le PAAA, d'assurer l'égalité des genres ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles. ONU Femmes appuiera les efforts des Etats membres pour soutenir la réalisation de cette vision ambitieuse par un financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Lakshmi Puri est secrétaire générale adjointe et directrice exécutive adjointe, ONU Femmes.

Zohra Khan est conseillère en matière de gouvernance et de planification de la politique nationale, ONU Femmes.

La version intégrale de cet article peut être lue sur la [plateforme d'échange dédiée au genre](#) (en anglais).

DOCUMENT D'INFORMATION DE L'ÉQUIPE BRIDGE SUR LE GENRE ET LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les politiques macroéconomiques sont souvent considérées, à tort, comme dénuées de considérations liées au genre. Pourtant, elles ont un rôle important à jouer dans la promotion de l'égalité hommes-femmes. Partout dans le monde, hommes et femmes ont souvent des fonctions et des responsabilités économiques différentes, tout comme ils ont inégalement accès aux ressources productives. L'équipe BRIDGE, qui travaille au sein de l'Institut d'études du développement (Institute of Development Studies – IDS), a élaboré un document d'information sur les dimensions de genre des politiques économiques, tant au niveau de leur formulation que de leur mise en œuvre, afin d'identifier des approches porteuses de progrès en matière d'égalité entre les différents groupes d'hommes et de femmes. Ce document débute par un examen des politiques d'imposition et de dépenses, en expliquant pourquoi elles ne peuvent pas être considérées comme non sexistes puis en identifiant quels dosages d'imposition et de dépenses sont les plus susceptibles de réduire les disparités. Il s'intéresse ensuite à l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des finances publiques (GFP) et dans leur affectation en montrant comment des réformes engagées dans ce domaine pourraient s'inspirer des enseignements tirés des initiatives de budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes. Il livre aussi des suggestions sur les moyens de lever les obstacles liés au genre dans les systèmes d'administration fiscale et explique pourquoi il est important de faire intervenir divers acteurs dans les processus de réforme des finances pour intensifier les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes et, à terme, à la généraliser, tant au niveau des politiques que des systèmes. Pour conclure, il livre une série de recommandations qui concernent les politiques, les systèmes, la collecte d'informations et les parties prenantes.

BRIDGE: [The gender dimensions of expenditure and revenue policy and systems](#) (en anglais, avril 2015) (Dimensions de genre dans les politiques et systèmes de gestion des dépenses et de recettes)

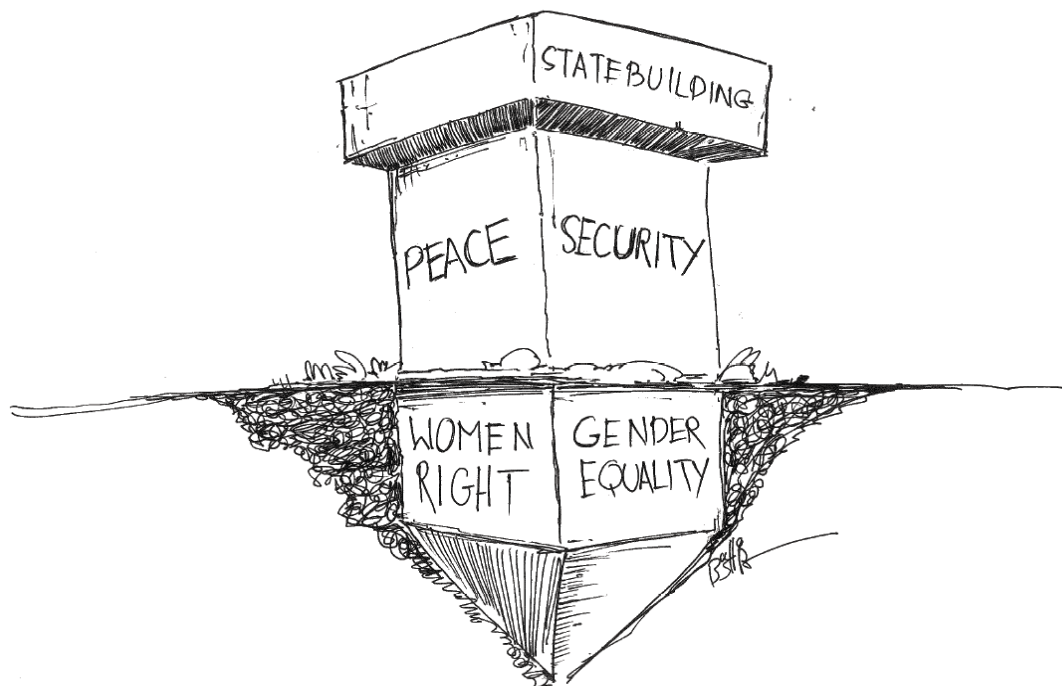
CONTACT: Jenny Birchall, BRIDGE, J.Birchall@ids.ac.uk

NOUVELLES DU POINT FOCAL GENRE ET DE LA CENTRALE

Conférence internationale sur les 15 ans de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU

Organisée conjointement par la DDC et la Division Sécurité humaine, la conférence internationale du 9 septembre 2015 a été un grand succès. Dans son allocution de bienvenue, Didier Burkhalter, chef du DFAE, a souligné que, pour obtenir une paix durable, il fallait adopter des approches cohérentes, associant une politique de promotion de la paix et de la sécurité à des interventions humanitaires, des stratégies de construction de l'Etat et de développement à long terme et des initiatives en faveur de l'égalité hommes-femmes. Il a rappelé que la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU devait aussi être au cœur de tous les efforts déployés. Privilégiant un engagement de longue durée dans des pays fragilisés, la DDC a un rôle moteur à jouer dans la réalisation de la troisième phase du plan d'action national 1325 de la Suisse. Cette conférence lui a fourni l'occasion de mettre en avant les contributions spécifiques ainsi que la valeur ajoutée que peuvent apporter les acteurs du développement dans le cadre du processus de mise en œuvre de la résolution à l'échelle mondiale. La conférence a donné lieu à l'élaboration d'un document final qui peut être téléchargé [ici](#) (en anglais). En outre, nous recommandons la lecture de la Newsletter du KOFF sur « Les femmes, la paix et la sécurité », qui propose une réflexion critique sur la résolution 1325 alimentée par les points de vue de plusieurs organisations suisses et qui inclut également un article sur l'importance de cette résolution pour la DDC (voir la rubrique Publications et liens).

Informations complémentaires: Ursula Keller, centrale de la DDC, point focal Genre, ursula.keller@eda.admin.ch (sauf mention contraire, informations complémentaires communiquées par Ursula)



Dessin de Bashar Ahmed illustrant la conférence du DFAE sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU

Débats sur la dimension de genre et le financement

Avec l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement durable en juillet 2015, la question de la budgétisation et du financement d'initiatives tenant compte de l'égalité hommes-femmes est plus que jamais d'actualité, ce qui nous amène à nous interroger, à différents niveaux, sur ce qui en découlera pour nos pratiques en matière de coopération au développement. La toute dernière discussion en ligne qui a été conduite sur la thématique « Genre et imposition », en collaboration avec le réseau Promotion de la décentralisation et de la gouvernance locale, avait pour but de mettre en lumière la dynamique complexe qui est à l'œuvre dans ces domaines et d'enrichir la base d'informations des membres du réseau. Elle a notamment dévoilé que la politique fiscale n'a pas les mêmes incidences concrètes pour les hommes et pour les femmes, du fait de divers préjugés relatifs au genre, explicites ou implicites. Pour en savoir plus sur les conclusions de cette discussion, vous pouvez consulter le rapport final [ici](#) (en anglais). Par ailleurs, lors de la session TRAVERSE de la DDC sur le thème « Genre et financement du développement durable – l'après-Addis-Abeba : quel est le rôle de la Suisse ? », nous nous sommes entretenus avec divers interlocuteurs de niveau national et international pour définir ce qu'une approche intégrant la problématique hommes-femmes dans la gestion des finances publiques implique, tant pour la DDC dans sa démarche de coopération au développement que pour la Suisse sur le plan intérieur. Pour accéder à des informations complémentaires sur cette discussion, assorties d'une note d'information, cliquez [ici](#) (en anglais).

Financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

Par rapport aux deux dernières conférences internationales consacrées au financement du développement (Monterrey et Doha), celle d'Addis-Abeba a permis d'accomplir de véritables pas de géant dans le domaine de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en ancrant des mesures de progrès dans le document final. Une analyse du Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) sous l'angle de l'égalité hommes-femmes montre en effet que celle-ci est prise en compte dans tous ses chapitres, à l'exception de celui consacré à la restructuration de la dette souveraine. Outre les paragraphes clés qui s'y rapportent spécifiquement, le document intègre aussi une bonne réflexion transversale sur la dimension de genre dans le domaine des finances. S'il est vrai que les négociations ont été difficiles, les Etats partageant la même vision n'en ont pas moins adopté une position très ferme sur l'égalité des sexes en différents points cruciaux du PAAA et ils peuvent être fiers d'avoir contribué à cette réussite commune. De plus, la conférence a donné lieu à l'élaboration du Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement

transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, un véritable « plan d'action en faveur de la parité hommes-femmes » qui jouera un rôle d'orientation crucial dans le processus de mise en œuvre. L'importance capitale de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans le cadre du PAAA est soulignée dès les paragraphes 1 et 6 du document final substantiel, qui en compte 134. Avec le financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, c'est un signal fort qui est donné en faveur de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Les Etats membres ont pris des engagements clairs, qui sont réaffirmés et incorporés dans le reste du document, notamment à travers les dispositions suivantes : mobilisation de ressources nationales, budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes, prise en compte des activités et sources de financement privées nationales et internationales, engagement à promouvoir l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les filles dans les prises de décisions politiques et économiques ainsi que dans l'affectation des ressources et appel lancé au secteur privé pour qu'il contribue à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

L'âpreté des négociations a montré qu'il ne serait facile pour personne de mettre en œuvre ce programme, mais, au final, c'est un véritable progrès qui a été accompli dans le sens de l'égalité des sexes.

Informations complémentaires: Esther May, Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies, New York, coordinatrice pour l'après-2015, esther.may@eda.admin.ch

Engagements de l'Aide humanitaire sur le front de la violence basée sur le genre (VBG)

Une femme sur trois dans le monde subit des violences physiques ou sexuelles au cours de son existence. La probabilité est encore plus élevée dans les contextes de crise du fait de facteurs tels que la dégradation des structures d'assistance familiale et sociale, les risques liés à la satisfaction des besoins fondamentaux (utilisation des latrines, collecte de l'eau et du bois de chauffage) ou encore la promiscuité dans les camps d'accueil des populations déplacées. C'est pourquoi l'Aide humanitaire intensifie ses interventions destinées à combattre la violence basée sur le genre en situation d'urgence tout en renforçant son engagement aux niveaux politique et opérationnel. Ainsi, la Division Aide humanitaire de la DDC a apporté son soutien à la publication du nouveau *Guide d'intégration des interventions contre la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. Edité en septembre 2015 par le Comité permanent interorganisations (CPI) (voir Publications, événements et liens), ce document constitue un outil pratique essentiel, testé sur le terrain. Reconnaisant l'existence des risques de violence basée sur le genre, il fournit des conseils étape par étape pour permettre aux acteurs de l'aide humanitaire de prendre des mesures préventives appropriées dans tous les domaines. Il nous sera d'une grande utilité pour la conception de projets dans des secteurs spécifiques mais aussi dans le cadre du dialogue que nous entretenons sur le plan de la coopération et de la politique avec nos partenaires de l'aide humanitaire qui l'appliquent (organisations des Nations Unies, ONGI, etc.).

Par ailleurs, l'Aide humanitaire est partenaire du programme [Call to Action on Protecting Girls and Women in Emergencies](#) (en anglais), une initiative lancée par le ministère britannique du développement international (Department for International Development – DFID) pour appeler la communauté internationale à se mobiliser en vue de protéger les femmes et les filles dans les situations d'urgence. En octobre 2015, une feuille de route ([Road Map for the implementation](#) en anglais) a été publiée pour faciliter le processus de mise en œuvre : elle décrit les mesures concrètes à prendre dans les cinq prochaines années en vue d'ancrer ce changement dans les politiques, les systèmes et les mécanismes appliqués pour faire face aux urgences. La Suisse souscrit à cet appel à la mobilisation, qu'elle suit de près, et elle s'est déjà engagée à agir à plusieurs reprises.

Informations complémentaires: Sascha Müller, centrale de la DDC, point focal Genre, Division Aide humanitaire, sascha.mueller@eda.admin.ch

Colloque sur le thème « Egalité des sexes et changements climatiques » en marge de la COP21 à Paris

En collaboration avec le réseau pour l'égalité entre hommes et femmes du CAD OCDE, la Suisse organise un colloque en marge de la conférence 2015 sur le climat (COP21), à Paris, le 3 décembre prochain. Intitulé «From global commitments to local solutions: Integrating gender equality in climate change action» (Des engagements internationaux aux solutions locales : intégrer l'égalité des sexes dans la lutte contre les effets du changement climatique), il s'adresse aux représentants des gouvernements, des partenaires du développement et de la société civile, qu'il invite à réfléchir sur les priorités concrètes à fixer

pour accélérer la mise en application des engagements internationaux concernant l'égalité hommes-femmes et le changement climatique. Cette manifestation sera aussi l'occasion de présenter le Programme global « Changement climatique » de la DDC ([PGCC](#)) (en espagnol). Dans le cadre de la COP21, une journée sera entièrement consacrée à la question de l'égalité des sexes (8 décembre 2015). Pour plus d'informations concernant la conférence sur le climat et la dimension de genre, cliquez [ici](#).

Priorités du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes en 2016

Le temps fort de notre programme 2016 sera le Face à Face Egalité hommes-femmes (Gender F2F) que nous organiserons en Suisse avec le réseau Conflits et droits de l'homme. Nous comptons d'ores et déjà sur votre présence à toutes et à tous ! En ce qui concerne les *priorités thématiques*, nous respecterons l'ordre établi dans le document [gender strategic lines](#) (en anglais / Orientations stratégiques en matière d'égalité des genres) et nous poursuivrons notre collaboration avec d'autres réseaux de la DDC : dans la perspective du F2F conjoint, la thématique de l'égalité hommes-femmes et son lien avec la précarité demeurera une préoccupation majeure. Par ailleurs, nous continuerons de travailler avec le réseau Décentralisation et gouvernance locale concernant la dimension de genre dans la gestion des finances publiques. Des activités conjointes consacrées à la gouvernance foncière sont également programmées avec le réseau Agriculture et sécurité alimentaire. Le processus de capitalisation entrepris dans le domaine de la violence sexuelle et sexiste sera clôturé par un atelier à Sarajevo et le rapport final sera diffusé à l'occasion du F2F. *Sur le plan institutionnel*, la priorité est donnée à la mise en place de nouvelles activités de renforcement des capacités et de formation au profit du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes et d'autres membres du personnel de la DDC. De plus, nous allons généraliser l'utilisation de nos systèmes internes de monitoring et d'assurance de la qualité, en insistant plus particulièrement sur la dimension de genre dans les nouvelles stratégies de coopération et les rapports annuels, notamment dans la perspective du nouveau message 2017-2020, qui intégrera l'égalité hommes-femmes au nombre de ses objectifs stratégiques. *Sur le plan politique*, il sera essentiel d'assurer le suivi du processus de mise en œuvre du tout nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de réfléchir ensemble à la façon dont nous pouvons transposer les nouveaux objectifs de développement durable dans la pratique, en particulier l'objectif n° 5 pour l'égalité hommes-femmes. Enfin, nous allons poursuivre le développement de notre plateforme d'échange, que nous voulons encore plus interactive, ainsi que la publication de notre lettre d'information, qui paraîtra en mars, en juin et en novembre. Nous vous communiquerons davantage de précisions sur nos activités futures à la fin de l'année.

NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE L'EQUIPE GENRE : SARAH MARIA KOCH



Chères lectrices et chers lecteurs, chers et chères collègues : c'est avec grand plaisir que je saisis cette occasion de me présenter à vous tous et toutes. Depuis août 2015, je travaille au sein du point focal genre, à la centrale de la DDC, où j'assiste Ursula Keller. J'ai récemment clôturé mon année de formation à l'Ambassade de Suisse à Bangkok et ce poste est le premier que j'occupe au sein du DFAE en qualité de collaboratrice diplomatique. Auparavant, j'ai travaillé à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à Vienne. J'ai suivi une formation de médiatrice et je suis titulaire d'un master en psychologie clinique et sociale ainsi qu'en interprétation du langage gestuel. J'apporte dans mes bagages une solide expérience en conseil aux enfants et aux femmes. Je me réjouis de collaborer avec vous pour renforcer l'égalité entre hommes et femmes au sein de la DDC et à l'extérieur. J'espère avoir la possibilité de vous rencontrer individuellement à un stade ou à un autre de mon parcours à la DDC et je vous adresse mes chaleureuses salutations de Berne !

CONTACT: Sarah Maria Koch, centrale, sarah.koch@eda.admin.ch

Cette nouvelle rubrique sera systématiquement intégrée à notre lettre d'information afin de permettre aux membres du réseau pour l'égalité entre hommes et femmes de se présenter. Dans le prochain numéro, nous ferons plus ample connaissance avec Sascha Müller, de l'Aide humanitaire.

NOUVELLES DES BUREAUX DE COOPÉRATION

Ukraine

Prix de l'égalité entre hommes et femmes au BCS Ukraine

Pour favoriser la promotion continue de l'égalité hommes-femmes et son intégration productive au programme en tant que thème transversal, mais aussi pour encourager les partenaires à concevoir et à conduire des initiatives s'attaquant directement à cette problématique, le bureau de coopération suisse (BCS) en Ukraine a lancé un **Prix de l'égalité entre hommes et femmes**. Il est destiné à récompenser les mesures les plus efficaces de suppression des inégalités de genre et de renforcement des capacités des femmes et des hommes dans les domaines d'intervention spécifiques des projets. En septembre 2015, le BCS a distingué les pratiques les plus innovantes et les plus fécondes sur le plan de leur contribution à des changements sociaux positifs. Les trois projets couronnés par le Prix de l'égalité entre hommes et femmes ont pour titre: Efficacité énergétique, Centre de production plus propre et plus économe en énergie et Prévention du trafic des êtres humains par une mobilisation de la collectivité (projet de l'OIM).

Informations complémentaires: Prix de l'égalité entre hommes et femmes ([Gender Award](#), en anglais), Bureau de coopération de la DDC en Ukraine, ludmyla.nestrylay@eda.admin.ch



Petra Widmer, cheffe suppléante du BUCO Ukraine, remet le Prix de l'égalité des sexes à Galyna Yakubovych, adjointe au maire de Vinnytsia. Cette distinction a été remise au « bureau transparent » du conseil municipal de Vinnytsia pour l'aménagement d'une salle réservée à l'accueil des enfants (« Smile »), encadrés par des travailleurs sociaux, quand les parents se rendent à des consultations (DDC Ukraine).

Afrique australe

Rapports d'analyses sexospécifiques des pratiques de gestion de l'après-récolte des céréales

A partir d'études conduites en 2014 au Kenya, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, le bureau régional en Afrique australe a élaboré quatre rapports d'analyses des pratiques de gestion de l'après-récolte des céréales sous l'angle du genre. Conçues pour évaluer les dimensions de genre dans ce contexte précis, les études révèlent que les activités consécutives à la récolte des céréales, au sein et en dehors des ménages, ne sont pas exemptes de biais sexistes, y compris au niveau des techniques employées, et qu'il existe de nombreuses différences entre les expériences, les besoins et les préférences des femmes et des hommes au niveau des activités et des solutions post-récolte. Elles démontrent ainsi que l'absence d'une juste prise en compte des dimensions de genre dans les projets portant sur les travaux consécutifs à la récolte peut avoir pour effet de compromettre l'adoption et l'utilisation des

techniques proposées tout en restreignant la portée de l'impact escompté sur le développement. En vue de faciliter la mise en œuvre d'études, de perfectionnements et/ou de déploiements technologiques tenant compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre de tels projets, une stratégie a été élaborée pour intégrer la dimension de genre dans la gestion de l'après-récolte des céréales propre aux systèmes des petites exploitations agricoles africaines.

Informations complémentaires: [documents en partage sur la plateforme d'échange](#) (en anglais), Bureau régional de la DDC en Afrique australe, stephanie-christine.aubin@eda.admin.ch

Kirghizstan

Etude d'exploration genre et plan d'action pour l'égalité des sexes 2016-2017

Une étude de définition de la dimension de genre a été réalisée dans le cadre d'un projet financé par la DDC et intitulé « Développement des PME dans les districts d'Alai et de Chon-Alai au sud du Kirghizstan ». A cet effet, des informations ont été recueillies dans le cadre de discussions thématiques en groupes, d'entretiens exhaustifs et d'observations conduites dans des villages par des chercheurs installés chez des familles durant plusieurs jours. Les conclusions de cette étude seront présentées aux différentes parties prenantes et la stratégie d'intervention sera réajustée sur la base des résultats obtenus.

Conformément à la politique de la DDC en matière de genre ainsi qu'aux lignes d'orientation du SECO en faveur de l'égalité des sexes, et suivant les recommandations formulées lors de l'examen à mi-parcours 2015, l'Ambassade de Suisse en République kirghize a élaboré un plan d'action pour l'égalité des genres portant sur la période 2016-2017. Elle entend ainsi réaffirmer son engagement à promouvoir la parité des sexes et à le mettre en pratique. Ce plan d'action comprend trois volets : prise en compte du genre dans la politique d'entreprise, intégration de la problématique hommes-femmes dans la stratégie, les domaines et les projets de coopération régionale, et définition de programmes relatifs au genre.

Après avoir été validées, les versions finales des deux documents pourront être publiées dans la prochaine lettre d'information.

Informations complémentaires: Ambassade de Suisse en République kirghize, Elena Zakirova, elena.zakirova@eda.admin.ch

Moldavie

Migration et développement

La DDC s'est engagée dans un groupement de partenaires pour le cofinancement du projet NEXUS, qui vise à resserrer les liens entre migration et développement dans les localités de la République de Moldavie, et ce en misant sur le renforcement des capacités et sur la collaboration entre les acteurs des secteurs public et privé et de la société civile. Ce projet a permis de créer quatre centres NEXUS de proximité chargés de fournir un ensemble complet de services aux migrants et à leurs familles. [Vera Craciun](#), 41 ans, est une citoyenne moldave qui, après avoir travaillé à l'étranger pendant douze ans, est revenue dans son pays pour y ouvrir une boutique de fleurs dans sa ville, avec l'aide de NEXUS. Actuellement, environ 370'000 Moldaves (11 % de la population) travaillent à l'étranger en tant que migrants de longue durée et 59 % d'entre eux envisagent de retourner définitivement en Moldavie. La DDC va continuer de cofinancer le projet NEXUS pour sa prochaine tranche (2015-2018). Le récit de cette expérience a été traduit en 23 langues et publié sur le site Internet europa.eu.

Informations complémentaires : [description du projet NEXUS](#) (en anglais), Bureau de coopération de la DDC en Moldavie, natalia.cernat@eda.admin.ch

Mongolie

Analyse de la dimension du genre dans les familles d'éleveurs nomades en Mongolie

Une analyse a été réalisée pour évaluer la dimension du genre dans les pratiques au sein des familles d'éleveurs nomades dans différentes régions de la Mongolie. Portant sur une population de 301 ménages et s'inscrivant dans le cadre du projet Green Gold de la DDC, elle s'est intéressée aux tâches productives et reproductives des hommes et des femmes, à leur participation aux activités organisées dans leur communauté et au rôle des enfants. Elle a mis en évidence des disparités frappantes entre les sexes, notamment au niveau de la charge de travail quotidienne, avec 11,1 heures de labeur pour les femmes contre seulement 9,2 pour les hommes. Pourtant, s'agissant des prises de décisions relatives aux achats ou aux biens communs importants, les femmes ont moins de poids que les hommes et les avoirs du ménage sont le plus souvent enregistrés au nom du mari. En outre, les femmes ont souvent

du mal à participer aux activités associatives car elles n'ont guère la possibilité de déléguer les tâches à leur conjoint, tout en pâtissant de leur inaptitude à conduire, des longues distances à parcourir ainsi que de la prévalence de règles sociales qui ne les incitent pas à participer à la vie sociale en dehors de la famille. Cette analyse a également confirmé des disparités en matière d'abandon scolaire, les garçons étant plus nombreux que les filles à arrêter leurs études prématurément. Qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, les enfants apportent une importante contribution à la réduction de la charge de travail des parents. Des divergences dans la façon d'envisager l'avenir ont également été identifiées. Filles et garçons sont peu enclins à vivre de l'élevage et préféreraient poursuivre leurs études tandis que les parents souhaiteraient que leurs enfants (ou au moins un garçon) perpétuent leur activité pastorale. Enfin, l'analyse a confirmé qu'il existe au sein de ces populations un problème de violence domestique, aggravé par le dénuement économique et la consommation d'alcool.

Informations complémentaires: [documents en partage sur la plateforme d'échange](#) (en anglais), Bureau de coopération de la DDC en Mongolie, daniel.valenghi@eda.admin.ch

PUBLICATIONS ET LIENS



Genre et financement du développement durable

Il existe plusieurs documents à consulter sur le thème « Genre et financement du développement durable » :

Nations Unies : [Programme d'action d'Addis-Abeba](#) (juillet 2016)

Nations Unies : [Addis Ababa Action Plan for Transformative Financing for Gender Equality and Women's Empowerment](#) (en anglais) (Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement transformateur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes)

Nations Unies : [Troisième conférence internationale sur le financement du développement](#) (juillet 2015)

BRIDGE : [Gender dimensions of expenditure and revenue policy and systems](#) (en anglais, avril 2015) (Dimensions de genre dans les politiques et systèmes de gestion des dépenses et recettes)

CAD OCDE : [From commitment to action](#) (en anglais, mars 2015) (De l'engagement à l'action)

Gender & Development Network : [Making Financing for Development Work for Gender Equality](#) (en anglais, juin 2015) (Pour un financement du développement propice à l'égalité des sexes)

Helvetas Swiss Intercooperation : [\(blog sur le thème « Genre et financement »\)](#) (octobre 2015)



Programme de développement durable à l'horizon 2030

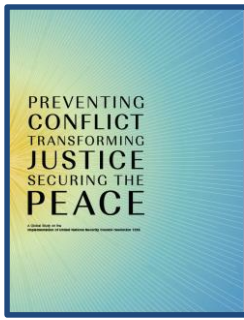
Le 25 septembre 2015, plus de 150 chefs d'Etat du monde entier ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui, avec l'ODD 5, comporte un objectif spécifique pour « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Il prévoit par ailleurs l'intégration transversale des problématiques hommes-femmes dans tous les autres objectifs. Différents documents et rapports sont intéressants à lire (et à visionner) sur ce sujet :

United Nations : [Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (sept 2015)

United Nations : [Rapport 2015 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement](#) (juillet 2015)

ONU Femmes : [vidéo sur l'ODD 5](#)

Réseau « Post-2015 Women's Coalition » : [Response to the Outcome Document](#) (en anglais, septembre 2015) (Une réponse au document final)



Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU

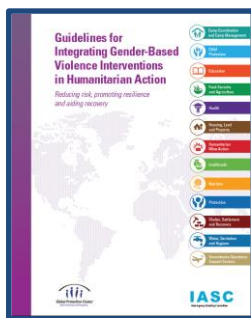
A l'occasion du 15^e anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, mais aussi de la fin de l'examen de haut niveau d'octobre 2015, un certain nombre de rapports et de bulletins ont été publiés. Nous recommandons plus particulièrement les documents suivants (voir aussi la rubrique « Nouvelles du point focal Genre et de la centrale ») :

ONU Femmes: [Global Study on the Implementation of United Nations Security Council resolution 1325](#) (en anglais / Etude mondiale sur la mise en œuvre de la

Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU) (octobre 2015). (Un résumé analytique de l'étude en allemand peut être consulté [ici](#), en anglais)

Newsletter n° 141 du KOFF : [Les femmes, la paix et la sécurité](#) (octobre 2015)

Société civile : [Resources and policy briefs submitted by civil society organisations and research institutes](#) (Supports d'information et dossiers présentés par des organisations de la société civile et des instituts de recherche)



Orientations concernant les violences liées au genre

Sascha Müller, de la centrale, et Ra'eda Nimrat, du BUCO en Jordanie, recommandent le nouveau Guide d'intégration des interventions contre la violence sexospécifique (VSS) dans l'action humanitaire. Publié récemment par le Comité permanent interorganisations (CPI), cet ouvrage constitue un outil pratique essentiel, testé sur le terrain, qui reconnaît l'existence des risques de violence sexospécifique et qui fournit des conseils étape par étape pour permettre aux acteurs de l'aide humanitaire de les prévenir dans tous les domaines, afin de renforcer la sécurité et l'efficacité des programmes. Il s'adresse aux non-spécialistes des violences liées au genre en mettant l'accent sur les mesures

préventives à prendre dans les différents secteurs concernés (eau, assainissement et hygiène, abris, etc.) plutôt que sur la conception de programmes spécifiques aux VSS.

CPI: [Guidelines for Integrating GBV-Interventions in Humanitarian Actions](#) (en anglais, 2015) (Guide d'intégration des interventions contre la violence sexospécifique dans l'action humanitaire)



« Le Progrès des femmes dans le monde » et autres services d'ONU Femmes

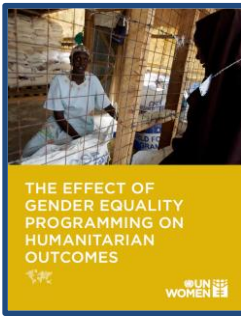
Tous les deux ans, ONU Femmes publie un rapport intitulé « Le progrès des femmes dans le monde ». La dernière édition fournit les éléments clés d'un nouveau programme politique de vaste portée, avec des recommandations importantes en vue d'évoluer vers une économie qui profite aussi aux femmes, dans l'intérêt de tous. Ra'eda Nimrat, du BUCO en Jordanie, salue par ailleurs le lancement d'un nouveau service d'ONU Femmes qu'elle vient de découvrir, à savoir une plateforme d'apprentissage en ligne. Le Campus d'e-apprentissage du Centre de formation d'ONU Femmes est une plateforme en ligne globale et innovante, consacrée à la formation en matière d'égalité des sexes. Autre initiative tout aussi louable de

la part d'ONU Femmes : la publication d'une série de documents de réflexion novateurs, rédigés par d'éminentes têtes pensantes du féminisme, à lire absolument !

ONU Femmes : [Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016. Transformer les économies, réaliser les droits](#) (2015)

ONU Femmes : [Centre de formation en matière d'égalité des sexes](#)

ONU Femmes : [Série de documents de réflexion](#)



Intégration de programmes en faveur de l'égalité des sexes dans les missions d'aide humanitaire

Recommandée par Sascha Müller, de la centrale, une nouvelle étude d'ONU Femmes met en évidence les impacts humanitaires positifs des programmes sur l'égalité des sexes, non seulement pour les femmes et les filles, mais aussi pour la population en général (santé familiale, accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, etc.). Elle démontre ainsi que l'égalité des sexes permet d'accroître l'efficacité de l'aide humanitaire.

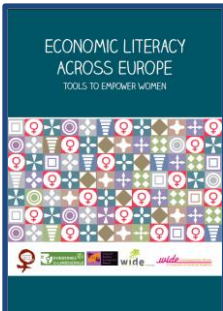
ONU Femmes : [The effect of gender equality programming on humanitarian outcomes](#) (en anglais, 2015) (L'impact des programmes en faveur de l'égalité des sexes sur l'efficacité de l'aide humanitaire)



Paroles de femmes

Isabel Sommer, de Plan International, attire notre attention sur la parution du nouveau « State of the World's Girls report » (Rapport sur l'état du monde au féminin). Il donne la parole à 14 personnalités majeures et contient un remarquable recueil d'essais livrant les réflexions de militantes, d'universitaires, de politiciennes et de femmes de lettres de premier plan. Les entretiens qui l'étayent ont été conduits avec plus de 4000 adolescentes de 15 à 19 ans en Equateur, au Nicaragua, au Pakistan et au Zimbabwe.

Plan International: [The unfinished business of girls rights](#) (en anglais, 2015) (Les droits au féminin – un long chemin à parcourir)



Education économique

Le réseau « Women in Development » (WIDE) vient de publier un document de grande valeur pour le développement des bonnes pratiques en matière d'éducation économique. Proposant un ensemble de méthodes, de supports de formation, d'outils multimédia et de procédés d'étude, il vise à renforcer les capacités des femmes dans le domaine économique.

WIDE: [Economic Literacy across Europe. Tools to empower Women](#) (en anglais, 2015) (Education économique en Europe. Des outils pour l'autonomisation des femmes)



Genre et changement climatique

Dans la perspective de la COP21 qui se tiendra prochainement à Paris, Sarah Koch, de la centrale, nous conseille de lire le rapport BRIDGE « Genre et changement climatique ». Il permet de mieux comprendre pourquoi il est essentiel d'intégrer la dimension de genre à la lutte contre les effets du changement climatique et, bien qu'il date de 2001, les principaux impacts liés au genre qu'il recense sont toujours d'actualité. De plus, il donne une bonne vision d'ensemble de l'architecture des politiques mises en place pour réagir au changement climatique aux plans national et mondial.

BRIDGE: [Genre et changement climatique : panorama](#) (2011)